



Nice, le 09 novembre 2009

Le Recteur de l'Académie de Nice

à

Pour attribution :

**Mesdames et Messieurs les Chef d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO**

Pour information :

**Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs
des Services Départementaux de l'Éducation
Nationale des Alpes-Maritimes et du Var
Monsieur le Président de l'Université de Nice
Monsieur le Président de l'Université du Sud
Toulon Var
Monsieur le Directeur de l'IUFM
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale
Monsieur le Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
Monsieur le Délégué Académique à Formation
Professionnelle, Initiale et Continue**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat
Direction des Ressources
humaines

Division des Personnels
Enseignants

Affaire suivie par
Murielle BENACQUISTA
Téléphone
04 92 15 47 48
Fax
04 93 53 70 68
Mél.
dpe@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

**Objet : Mise à disposition du Territoire de la Polynésie Française des
personnels enseignants du second degré, d'éducation, d'information et
d'orientation – Rentrée 2010.**

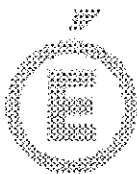
J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les dispositions de la note de service
2009-157 du 28/10/2009 ci-jointe, publiée au BO spécial n°10 du 5 novembre
2009 fixant les conditions et modalités de dépôt et d'instruction des candidatures
à une mise à disposition du territoire de la Polynésie Française.

Les dossiers de candidatures devront être obligatoirement déposés par voie
électronique sur le site SIAT du Ministère accessible à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr

rubrique « personnels, concours, carrières » puis « enseignants ».

Un formulaire accessible dans cette rubrique permet de saisir directement la candidature et les vœux. Ce formulaire doit ensuite être imprimé et envoyé selon la procédure et le calendrier détaillé ci après :



2/2

CALENDRIER	NATURE DES OPERATIONS
Du 12 novembre 2009 au 26 novembre 2009	Saisie des candidatures et des vœux par internet et édition du dossier papier
Vendredi 04 décembre 2009	Date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès du chef d'établissement qui procédera ensuite à l'envoi auprès des services académiques.
Mardi 08 décembre 2009	Date limite de réception des dossiers auprès du rectorat (DPE 1)
Vendredi 11 décembre 2009	Date limite de réception auprès du Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Polynésie Française des dossiers <u>acheminés par le rectorat.</u>

D'avance, je vous remercie de bien vouloir assurer une large diffusion de ces informations à l'ensemble des personnels de votre établissement.

Pour le Directeur et en délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie


Hubert SCHMIDT